FICHE DE POSTE : ARCHITECTE

Finalité du poste (Mission)

- Instruction des demandes d'autorisation, de construire, de créer des groupes d'habitation, de lotir et de morceler dans le cadre de la commission des grands projets CGP et la commission des petits projets CPP (Guichet Unique, CPU) et la commission du culte musulman
- Pré-instruction des dossiers programmés dans le cadre de CRUI
- Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme et des études urbaines

Principales activités

- Instruire et donner un avis pour les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (CPP et CGP) dans le cadre du GU, CPU, et la commission des cultes musulmans ;
- Représenter l'AUA aux différents Guichets Uniques et CPU et la commission des cultes musulmans ;
- Préparer et Instruire les dossiers relatifs aux grands projets dans le cadre de la commission interne ;
- Participer aux travaux de la commission interne ;
- Participer à la Pré-instruction des dossiers programmées dans le cadre de CRUI notamment les demandes d'autorisation de construire ; de lotir ; de morceler ou de créer des groupes d'habitations ;
- Participation à l'étude et l'instruction des documents d'urbanisme et des études urbaines ;
- Représenter l'AUA aux différentes réunions et visites des lieux et reconnaissance des sites pour statuer sur des aspects nécessaires à l'instruction des dossiers ;
- Etablir les états des résultats de chaque commission
- Etablir des statistiques analytique ou thématiques ;
- Etablir des reports des assiettes des projets par rapport aux documents de référence (SDAU, PA, PDAR, études de restructuration, et plans de lotissement) et vérifier leurs conformités par rapport aux dispositions urbanistiques y afférentes ;
- Etablir des fiches des projet pour demander auprès du département des études les renseignements urbanistiques afférentes zones non couvertes par des documents de référence homologués ;
- Etablir des fiches de projets selon les canevas arrêtés par la D.I ;
- Traiter le courrier et requête ayant trait à l'instruction des dossiers et préparer les éléments de réponse y afférentes ;
- Participer aux travaux d'évaluation des offres de consultations architecturales lorsque l'AUA est sollicitée pour désigner un architecte pour assister l'Administration (maitre d'ouvrage) ;
- Participer aux commissions de réceptions des travaux VRD des lotissements et groupes d'habitations ;

indicateurs de performance

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
▪ Taux de réalisation des objectifs et indicateurs de performance des actions ayant trait aux services de l'instruction	▪ Respect de la réglementation, procédures et normes en vigueur ▪ Respect du délai réglementaire d'instruction

	■ Respect du délai d'établissement de l'état des résultats des travaux des commissions auxquelles l'instructeur à participer

Principaux interlocuteurs	
Internes	**Externes**
■ Direction ■ Département DGU ■ Division d'instruction ■ Division du Contrôle ■ Cellule de dématérialisation ■ Cellule de rémunération	■ Collectivités territoriales ■ Services extérieurs des départements ministériels ■ Services chargés des réseaux ■ Professionnels ■ Citoyens
Conditions d'accès au poste	
Diplôme	Architecte
Domaine d'expérience	Architecture

	Compétences Générales requises
1	Connaissance des prérogatives et des missions de l'AUA
2	Connaissance de l'environnement de l'AUA
3	Anglais
4	Français
5	Arabe
6	Analyse et synthèse
7	Expression orale
8	Communication écrite
9	Informatique et outils de bureautique
10	Gestion d'équipe
	Compétences techniques requises
1	Réglementation et procédures de d'instruction
2	Architecture
3	Droit d'urbanisme
4	Métré
5	Topographie
6	Logiciels de cartographie, d'Autocad
	Compétences comportementales requises
1	Rigueur
2	Organisation
3	Autonomie
4	Ecoute

NB : Le titulaire est appelé à réaliser toute autre mission confiée par la hiérarchie dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.